

LE PRÊCHEUR
DU PALAIS

Lettre d'information n°66 du 6 Avril 2022

Le Couvent des Prêcheurs...Demain!.. épisode 2

***Fin de l'examen par le Comité d'Expertise des 20
projets déposés en Mairie***



Le Comité d'Expertise, composé d'élus et de représentants d'associations dont l'APADEM, s'est réuni une quatrième et dernière fois le 17 mars dernier à l'Hôtel de Ville pour revoir les 20 projets déposés et **faire la synthèse** de ses recommandations à la Commission de Cession appelée, elle, à statuer au cours du printemps.

On a donc compté :

- 8 projets à dominante Logement,
- 6 projets à dominante Hôtellerie de Luxe,
- 4 projets à caractère hybride (activités professionnelles, espaces d'exposition, restauration, hébergement)
- 1 projet à dominante culturelle,
- 1 projet d'enseignement supérieur

La réalité des projets, leur profondeur, leur crédibilité et leur pérennité ne nous ont pas été communiqués et n'ont donc pas pu être vraiment appréciés.

Globalement, l'APADEM déplore que les membres du Comité n'aient pu avoir accès au détail de chacun des 20 dossiers ; seules leurs grandes lignes ayant été projetées sur un écran lors de nos réunions.

Du coup l'APADEM n'a pas voulu donner d'avis formel sur aucun de ces projets, même si les projets qualifiés «d'hybrides » ont attiré notre attention. **Nous n'avions en effet**

pas assez d'éléments pour nous assurer qu'ils s'approchaient des critères de sélection que l'APADEM avait proposés dans ses communications antérieures.

La majorité des membres du Comité s'est au moins prononcé contre les projets à dominante Logement ou Hôtellerie. Aussi, s'il y a cession, on peut déjà pronostiquer que ce ne seront ni des logements ni un hôtel de luxe qui seront aménagés dans l'ancien Couvent des Prêcheurs.

En tous cas, ce Comité d'Expertise aura une nouvelle fois mis en évidence le « vide » du cahier des charges qui avait été associé à l'appel à projet de mars 2021. Tout au long de nos réunions, **nous nous sommes heurtés à l'absence d'objectifs clairement fixés** par les autorités municipales lors du lancement de cette opération pour le devenir de cette partie du Cœur de Ville et de cet ancien Couvent. L'APADEM ne cessera de le déplorer.

Maintenant que l'ensemble des dossiers est entre les mains de la Commission de Cession, on vient d'apprendre que celle-ci pencherait pour 2 des projets « hybrides » : celui de la société **One Point** qui veut en faire son siège dans le sud de la France avec bureaux, hébergements pour ses collaborateurs itinérants, espaces culturels, restauration et celui de la société **COFIM** qui veut en faire un espace culturel à caractère philanthropique en relation avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de la Région Sud.

La Commission de Cession, composée exclusivement de Conseillers Municipaux (majorité et opposition), va maintenant interviewer les 2 candidats en question. **Elle devrait faire ensuite ses propres recommandations au Conseil Municipal pour un vote définitif en juin ou en juillet.**

Mais n'oublions pas que malgré ces interviews, elle pourrait aussi très bien déclarer cet appel à projet infructueux.

A suivre...



A très bientôt donc pour l'épisode 3 du Couvent des Prêcheurs.. Demain!

Et adhérez à l'APADEM en cliquant ci dessous!

APADEM sur HelloAsso

N'oubliez pas: l'APADEM, *Association Palais Prêcheurs Demain*, est "reconnue d'intérêt général" ! et vous fait bénéficier **d'une réduction d'impôt de 66%**.

Ainsi, un **don de 60€**, ne vous revient qu'à **20€**
Merci donc d'adhérer ou renouveler votre adhésion, nous n'aurons que plus de reconnaissance de nos édiles et du public!

Pour adhérer ...

Vous pouvez aussi nous adresser un chèque au
46, rue Boulegon 13100 Aix-en-Provence

Pour mémoire :

- Adhésion solo = 20€ (7€ après déduction fiscale)
- Adhésion couple = 35€ (12€ après déduction fiscale)

et pour nous écrire :
Apadem.asso@gmail.com



Contactez-nous



Facebook



Website

APADEM

Association Palais Precheurs Demain

apadem.asso@gmail.com

*Copyright © 2018 * APADEM, Tous droits réservés.*